

# ELYSÉE 2007 [RETOUR] **Accord Chirac-Sakozy pour une amnistie : Bayrou dénonce les "gros fraudeurs"**

NOUVELOBS.COM | 11.04.2007 | 17:18

**1 542 réactions**

D'après *Le Canard Enchaîné*, le candidat UMP se serait engagé, s'il est élu, à limiter à dix ans la durée maximale d'une instruction judiciaire, en échange du soutien de Jacques Chirac à sa candidature. Le candidat UMP dénonce un article "mensonger", son rival UDF fustige le "traitement spécial" des "gros fraudeurs".

**N**icolas Sarkozy a qualifié mercredi

11 avril de "grottesque, blessant, mensonger", l'article du *Canard Enchaîné* qui affirme que le candidat de l'UMP aurait promis, s'il est élu, de mettre en oeuvre une amnistie déguisée en faveur du chef de l'Etat. De son côté, François Bayrou a estimé qu'un tel accord



Jacques Chirac et Nicolas Sarkozy (AP)

secret serait "évidemment inacceptable", assurant que s'il était élu les procédures judiciaires "iraient à leur terme".

"C'est grotesque, c'est blessant, c'est mensonger", a-t-il déclaré, interrogé en marge d'un déplacement à Villepinte. "L'article du *Canard Enchaîné* ne repose sur aucune espèce de réalité. (...) Je démets de la façon la plus ferme et la plus complète," a-t-il ajouté.

L'Elysée a également démenti, parlant "d'allégations, sans fondements". Mais le candidat UDF a tenu pour sa part à mettre les choses au clair: "Moi élu président, les procédures seront organisées normalement et elles iront à leur terme", a-t-il dit, en marge d'un déplacement à Changé (Mayenne).

"Les petits fraudeurs, on les poursuit avec sévérité, mais les gros fraudeurs, il y a pour eux un traitement spécial, y compris amical.

Bernard Tapie soutient Nicolas Sarkozy, tout va bien et personne ne s'en étonne!", a-t-il lancé.

Le *Canard enchaîné*, dans son édition datée du 11 avril, affirme que "Sarko a promis à Chirac de passer au karcher ses dossiers judiciaires".

## "Ce projet 'd'amnistie rampante' a été bien étudié"

Le dispositif consisterait à faire passer un article dans le projet de loi destiné à renforcer la délinquance que le candidat de l'UMP s'est engagé, s'il est élu, à faire voter dès le mois de juillet, précise l'hebdomadaire satirique.

"Le vote d'une amnistie spécifique aux affaires financières, jugé politiquement trop risqué, a été écarté. En revanche, la discussion d'un projet de loi destiné à renforcer la lutte contre la délinquance devrait fournir l'occasion attendue", écrit-il.

Cette information avait déjà été évoquée par *Le Figaro*, faisant état de discussions entre Nicolas Sarkozy et Jacques Chirac à ce sujet, ajoute-t-il. Selon le *Canard enchaîné*, certains conseillers du président de l'UMP confirment que ce projet "d'amnistie rampante" a été bien étudié et un familier du chef de l'Etat a donné les détails "de la mise en oeuvre du plan envisagé."

## Annulation pure et simple

Un article de la loi imposerait aux juges de clore leurs dossiers dans des délais stricts, pas plus d'une dizaine d'années après les faits incriminés. Les dossiers trop anciens, encore à l'instruction, seraient "purement et simplement annulés". Jacques Chirac est susceptible d'être entendu par des juges après la fin de son second mandat, le 16 mai, dans des affaires judiciaires datant de l'époque où il était maire de Paris et président du RPR. (avec Reuters)

## ! LES RÉACTIONS

Filip

à Martyne

Bravo pour votre message !

Tout le monde voit, depuis des mois, que...

11.04 à 21h28

devise

@filip

Effectivement, liberté, égalité,... 11.04 à 21h25

» Réagissez à l'article

» Voir toutes les réactions (542)

» Conditions de modération